

## **BRIEFING du Triathlon de l'Eau d'Heure**

**Samedi 01 et dimanche 02 juin 2019 – Lacs de l'Eau d'Heure**

**Vous serez plus de 1500 athlètes au départ et nous vous remercions de votre confiance.**

### **Informations importantes à lire absolument**

**En raison de la T° trop froide dans le lac de la Plate Taille et le souhait de l'organisation de maintenir l'épreuve « Triathlon », la natation se déroulera dans le lac de Falemprise (à 3km)**

**Vous devez vous présenter au centre de la Plate Taille pour enlever votre dossard. Vous devez alors vous rendre à vélo à Falemprise avec tout ce dont vous avez besoin pour le triathlon (combinaison, baskets etc ...). Il n'y aura qu'un seul parc à vélo et il sera installé à Falemprise. Des consignes seront installés à Falemprise et à la Plate Taille pour y laisser un sac avec vos affaires. Vous démarrerez la CAP de Falemprise pour rejoindre l'arrivée à la Plate Taille.**

**Les accompagnateurs pourront se rendre en voiture à Falemprise mais également les voir passer à la Plate Taille. Les parcours vélo du ¼ et du Promo seront complètement fermés à la circulation.**

## **REGLEMENT**

Les athlètes sont soumis au règlement de la Fédération Belge de Triathlon et de l'ITU

Temps limite par épreuve :

Promo:

- Natation : 25 minutes
- Natation + vélo : 1h30

Distance Olympique:

- Natation : 50 minutes
- Natation + vélo : 2h30

70.3 (Demi distance)

- Natation : 1h10
- Natation + vélo : 5h

Les athlètes hors délais seront mis hors course par les arbitres.

Les arbitres de la Ligue Belge de Triathlon sont présents pour appliquer le règlement afin que l'épreuve se déroule dans un esprit sportif et en toute sécurité.

## **PROGRAMME DE LA JOURNEE**

**Samedi 01 juin**

08h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Ouverture du parc à vélo

09h45 Briefing

18h00 Remise des prix

### **Dimanche 02 juin**

08h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Ouverture du parc à vélo - Promo, Ladies Cup et Relais

09h45 Briefing Promo, Ladies Cup et Relais

10h00 Départ Promo

10h00 Départ Ladies Cup et Relais

10h10 Départ ladies Cup

12h30 Départ Iron Kid

12h30 Ouverture parc à vélo Distance Olympique

13h30 Briefing Distance Olympique

14h00 Départ Distance Olympique Dames

14h10 Départ Distance Olympique Hommes et Relais

18h00 Remise des prix Distance Olympique

### **ASSURANCE**

Tous les concurrents d'une épreuve officielle LBFTD ou VTDL sont assurés pour les accidents corporels et en responsabilité civile.

Après un accident, l'athlète licencié doit faire une déclaration via son club. Un athlète non-licencié doit faire une déclaration via l'organisation.

Les athlètes étrangers doivent être assurés par leur fédération nationale. Si ce n'est pas le cas, l'athlète doit souscrire une assurance/licence à la journée.

Plus d'information concernant l'assurance de la LBFTD et la procédure de déclaration peuvent être consultés sur le site internet de la LBFTD (Documents > Athlètes)

### **ACCUEIL – SECRETARIAT**

Le 01 et 02 juin, à partir de 8h00, les participants peuvent récupérer le matériel de course au secrétariat, situé au Centre d'accueil de La Plate Taille, Route de la Plate Taille, 99 à 6440 Froidchapelle.

Lors du passage au secrétariat, chaque athlète doit être en possession de sa licence ou d'un document d'identité avec photo.

Participer sous un autre nom, autre âge ou sur base d'information erronée n'est pas autorisé.

Chaque participant reçoit au secrétariat tout le matériel pour l'épreuve : Puce chrono, numéros autocollants pour le vélo/casque/ sac, dossard et bonnet de natation.

Présentez-vous au minimum 1 heure 30 avant l'épreuve où vous êtes inscrit(e) au secrétariat de l'épreuve.

Douches sont prévus à proximité de la zone de départ et arrivée.

### **TENUE**

Chaque athlète porte durant l'épreuve un équipement (non transparent) d'une ou 2 pièces qui couvre durant toute l'épreuve le torse. Cet équipement peut avoir une tirette à l'avant ou l'arrière.

Lors de températures extrêmes, des manches et/ou vêtements chauds peuvent être autorisés.

### **AIRE DE TRANSITION/CHECK-IN**

Avant l'épreuve, l'athlète place son matériel à l'emplacement correspondant à son dossard. Seul le matériel utilisé durant la course est autorisé et il est conseillé d'utiliser une boîte sans signe distinctif (maximum L45xB35xD25). Aucun sac ne sera toléré dans la zone de transition. Un emplacement sera prévu pour y laisser les sacs à l'extrémité de la zone de transition.

L'aire de transition est uniquement accessible aux participants, arbitres et personnes de l'organisation.

Ces derniers assurent la sécurisation de l'aire de transition.

Dans l'aire de transition, il n'est pas autorisé de rouler à vélo. Les athlètes ne peuvent monter sur le vélo que dans la zone prévue à cet effet, c'est-à-dire après la ligne située à la sortie de la zone de transition et doivent descendre du vélo avant la ligne située devant la zone de transition.

La présentation à l'aire de transition (Check-In) s'effectue durant l'horaire communiqué (voir programme). Le vélo sera contrôlé par les arbitres. En plus de la sécurité, la réglementation spécifique au vélo sera contrôlée.

Le vélo sera présenté avec l'autocollant reprenant le dossard (lisible sur le côté gauche) fourni par l'organisation. Avec ce numéro et le dossard, le vélo pourra être récupéré après l'épreuve.

Les vélos de route "traditionnels" sont autorisés ainsi que les vélos de type "contre-la-montre". Les vélos "particuliers" doivent être approuvés avant l'épreuve par le chef arbitre CRO (Par mail avec photo du vélo via l'organisation [info@oxygenetriathlon.be](mailto:info@oxygenetriathlon.be)).

Le casque doit être reconnu par une instance officielle (approbation CE) et ne peut être endommagé. Le casque doit être porté durant tout déplacement à vélo le jour de la compétition.

Après l'épreuve, les athlètes peuvent, avec leur dossard, récupérer leur propre vélo et matériel dans l'aire de transition.

## **TOILETTES**

Des toilettes seront mis à disposition des athlètes à proximité de la zone de transition.

## **SURVEILLANCE DE LA ZONE DE TRANSITION**

Une surveillance sera assurée en permanence par plusieurs personnes (dont une sera également en charge du contrôle de l'application des pénalités) sur le parc à vélos depuis 1h avant la première épreuve jusqu'au premier des deux événements suivants : 1h après l'arrivée du dernier concurrent ou retrait du dernier vélo par son propriétaire.

## **ENVIRONNEMENT**

Les déchets seront déposés dans les sacs poubelle. L'organisation souhaite que les participants et spectateurs respectent l'environnement ainsi que la sécurité des participants. Les Officiels y veilleront.

Pendant la course, les athlètes ne peuvent jeter aucun déchet sur les parcours. Il sera possible de jeter les déchets (en particulier les emballages, gourdes, gobelets et réservoirs de gels) dans la zone qui sera située en fin de parcours vélo avant la dernière côte et, sur le parcours de course à pied, dans des zones placées à proximité des ravitaillements.

## **BRIEFING**

Comme athlète, veuillez prendre connaissance des informations sur le site internet [www.otctriathlon.be](http://www.otctriathlon.be)

Un briefing est prévu avant le départ des épreuves, veuillez à y être présent. Les modifications éventuelles y seront communiquées.

Les athlètes doivent connaître les parcours.

## **NATATION**

Le départ sera donné à l'heure prévue. Les participants qui arrivent en retard ne peuvent plus prendre le départ sauf accord de l'arbitre présent au départ.

La température officielle de l'eau est mesurée par le CRO le jour de l'épreuve. En fonction de celle-ci (et des conditions climatiques), il sera décidé si la partie natation se fera ou pas (parcours éventuellement raccourci) et si le port de la combinaison est autorisé, obligatoire ou interdit. La température sera communiquée au secrétariat de l'épreuve.

Si la température officielle est inférieure à 13°C, la partie natation sera annulée. (Epreuve transformée en Duathlon).

Soyez préparé à cette éventualité.

Le dossard ne peut être porté durant la natation.

Les tubes de compression sont uniquement autorisés lors de la natation avec combinaison. Les chaussettes de compression ne sont pas autorisées.

La partie supérieure de la combinaison peut être enlevée durant le parcours allant de la fin de la natation jusqu'à la zone de transition, mais ce sans gêner les autres athlètes. La combinaison ne peut être complètement enlevée que dans la zone de transition, à l'emplacement prévu pour l'athlète.

L'épreuve de natation se déroule dans le Lac de la Falemprise. Les athlètes se présenteront à la ligne de départ minimum 15 minutes avant le départ. Le départ sera donné hors de l'eau. Une zone d'échauffement est prévue.

Des kayaks et bateaux seront présents sur place pour assurer la sécurité. La sortie de l'eau après la natation s'effectue à l'emplacement indiqué sur le plan annexé et situé sous la zone de transition.

## **VELO**

Les vélos doivent respecter les spécifications du règlement LBTD. **Les freins à disques sont autorisés.**

Les participants effectuent la transition de la course à pied au vélo et quitte la zone de transition avec le casque fermé, le dossard sur le dos, l'autocollant avec le numéro de dossard sur le vélo et la puce fixée à la cheville gauche.

Le casque doit être fermé avant de prendre le vélo lors de la première transition et enlevé dès que le vélo est correctement placé lors de la deuxième transition. Courir avec le casque après la deuxième transition n'est pas autorisé.

Les participants doivent toujours respecter le code de la route sauf avis contraire d'un arbitre. Ils doivent respecter les distances réglementaires les séparant des autres concurrents (voir règlement LBTD)

Les autres concurrents ne peuvent être gênés.

La Police et les signaleurs sont présents pour assurer la sécurité.

## **COURSE A PIED**

Le dossard doit se porter à l'avant. Il n'est pas permis de courir torse nu.

L'athlète ne peut avoir d'accompagnant ou recevoir de ravitaillement personnel pendant le parcours.

## **PARCOURS**

Voir le site [www.otctriathlon.be](http://www.otctriathlon.be)

#### Promo / Ladies Cup / Relais

Natation => 1 parcours de 500 m le long de la rive nord du Lac de la Plate Taille

Vélo => boucle de 20 km

Course à pied => 1 boucle de 5 km

#### Distance Olympique

Natation => 2 boucles de 750m

Vélo => 3 boucles de 14 km

Course à pied => 1 aller de 3km + 1 aller/retour de 7km

#### 70.3 (Demi distance)

Natation => 2 boucles de 950m

Vélo => 4 boucles de 22 km

Course à pied => 1 aller de 3km + 1 boucle de 16km

## **SANCTIONS**

Lorsqu'un athlète ne respecte pas le Règlement Sportif, l'arbitre peut donner un avertissement verbal, une pénalité en temps ou le disqualifier (carte rouge).

Lors d'une pénalité (carte bleue), l'athlète se verra infliger un temps de pénalité à la « prison » située à proximité de la sortie de la zone de transition. Le responsable des pénalités demeurera à proximité de la prison, vers la sortie course à pied du parc vélo. Il sera muni d'un chronomètre. Un tableau où figurera la liste des athlètes (n° de dossards) pénalisés sera accroché à proximité de la prison. Toutefois, même si son nom n'est pas indiqué sur cette liste, tout athlète à qui un arbitre aura signifié une pénalité « carton bleu » sera tenu d'effectuer son temps de pénalité dans la prison sous peine de disqualification.



Lors d'une carte rouge ou disqualification, l'athlète doit quitter la compétition et ne sera pas repris sur le classement final.

Lors d'infractions graves, une procédure de suspension ou d'exclusion peut être démarrée par le Tribunal des litiges.

Un athlète qui introduit une réclamation doit le faire auprès du chef arbitre endéans les 15 minutes après son arrivée. L'intention de déposer une réclamation écrite doit être communiquée au chef arbitre ou arbitre présent à l'arrivée endéans les 5 minutes après son arrivée. Une réclamation relative aux résultats de l'épreuve (temps, classement des athlètes) doit être introduite par écrit auprès du chef arbitre endéans les deux jours ouvrables après la compétition.

### **REMISE DES PRIX**

Les remises des prix sont prévues à 14h30 (promo, ladies cup, relais) et 18h (distance olympique et 70.3).

Minimum 3 athlètes par catégorie : les prix sont non cumulables

Coupes et price money (voir via notre site : [www.otctriathlon.be](http://www.otctriathlon.be))

Le classement sera également sur le site internet de l'organisation et de la LBFTD et VTDL.

### **DOPING**

Suivant le règlement de l'Agence Mondiale Antidopage, le dopage n'est pas autorisé. Chaque athlète doit être au courant de la réglementation (Fédération Wallonie-Bruxelles : [www.dopage.be](http://www.dopage.be))

Un contrôle anti-dopage est possible sur cette épreuve.

## **LIEU DE L'ORGANISATION**

Lac de La Plate Taille (Barrage de l'Eau d'Heure - 20 km au sud de Charleroi)

Centre d'accueil de La Plate Taille

Route de la Plate Taille, 99

6440 Froidchapelle

## **DEVIATIONS ET PARKINGS**

Lors de votre arrivée à proximité du site, veuillez suivre les déviations mises en place et les instructions de la police et des signaleurs.

Nous vous souhaitons une agréable journée.

Le Comité Organisateur